

Alors que l'opérateur Smovengo, émanation de [SMOOVE](#) (siège social à Saint-Gély-du-Fesc/Hérault), chargé du déploiement des nouveaux Vélib' à Paris doit déjà payer 2 millions d'euros de pénalités pour son retard dans les livraisons, avec notamment seulement 300 stations de Vélib' ouvertes sur les 1 400 prévues, la Ville de Paris s'impatiente. « Il est clair que le compte n'y est pas » a déclaré Christophe Najdovski, adjoint au maire de Paris chargé des transports et de l'espace public dans une interview publiée le 1er mars par L'Opinion. « Nous l'avons d'ailleurs dit au prestataire, avec lequel nous avons un rapport franc et direct. Il est urgent de redresser la barre. » La Ville de Paris va désormais apporter son soutien technique, via ses ingénieurs et ses techniciens, pour aider au déploiement des Vélib'. www.smoove.fr www.smovengo.fr